



LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

VILLE DE BRUNOY

EXTRAIT DU REGISTRE
des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de Conseillers : 35
Nbre de Présents : 29
Nbre d'Absents excusés avec pouvoir : 6
Nbre d'Absent(s) excusé(s) : 0

Délibération N° : 24.017/V

OBJET : MISE EN PLACE DU PASS ENGAGEMENT POUR LE POINT INFORMATION JEUNESSE

SEANCE DU 06/02/2024

LE MARDI SIX FEVRIER DEUX MILLE VINGT-QUATRE A 19H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno GALLIER.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire a été désigné comme secrétaire de séance.
Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire procède à l'appel des Conseillers.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Bruno GALLIER, Madame Valérie RAGOT, Monsieur Eric ADAM, Monsieur Jérôme MEUNIER,
Madame Marie-Hélène EUVRARD, Monsieur Timotée DAVIOT, Monsieur Nicolas DOHIN,
Madame Céline PAVILLON, Monsieur Dominique SERGI, Madame Nathalie ALCARAZ,
Monsieur François FAREZ, Madame Clarisse ANDRÉ, Madame Christie GEY,
Monsieur Manuel DE CARVALHO, Madame Elisabeth FALOU, Monsieur Jean FIORESE,
Monsieur Nourdine SEDRATI, Madame Evelyne BERTELLI, Monsieur Guillaume PEYTAVIN,
Madame Fatiha AKHSIL, Monsieur Serafino SERRAVALLE, Madame Françoise JUNGFER BOUVIER,
Monsieur Eric BASSET, Madame Henriette SPIEGEL, Monsieur Jean-Marc TREUIL,
Monsieur Jean-Michel MATHY, Monsieur Arnaud DEGEN, Madame Agnès BONAFIOUS,
Monsieur Kilé Olivier YENGE

POUVOIRS :

Madame Sandrine LAMIRÉ a donné pouvoir à Monsieur Dominique SERGI,
Madame Nathalie MAGNIN a donné pouvoir à Monsieur Bruno GALLIER,
Madame Claudine ROSSIGNOL a donné pouvoir à Monsieur Nicolas DOHIN,
Monsieur Lionel SENTENAC a donné pouvoir à Monsieur Eric ADAM,
Monsieur Franck PEROIS a donné pouvoir à Madame Céline PAVILLON,
Madame Lucrece BOUSSAÏD BINAZON a donné pouvoir à Monsieur Jérôme MEUNIER

Ville de Brunoy - Place de la Mairie - BP 83 - 91805 Brunoy cedex

Tél. : 01 69 39 89 89 - Fax : 01 60 46 30 89 - Courriel : monsieurlemaire@mairie-brunoy.fr - www.brunoy.fr

Tout courrier doit être adressé impersonnellement à M. le Maire

SEANCE DU 06/02/2024

OBJET : MISE EN PLACE DU PASS ENGAGEMENT POUR LE POINT INFORMATION JEUNESSE

Le Conseil Municipal,

VU la note explicative de synthèse de Monsieur Le Maire,

VU l'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant sur la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur des actes des Collectivités territoriales et leurs groupements, à compter du 1^{er} juillet 2022,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°16.77/DV du 23/09/2016 relative à l'aide au permis de conduire,

CONSIDERANT la volonté de la Municipalité de renforcer sa politique en matière d'accompagnement de la jeunesse et de favoriser l'autonomie, l'insertion professionnelle et l'engagement citoyen des jeunes Brunoyens,

CONSIDERANT la nécessité d'actualiser les dispositifs jeunesse et notamment l'aide au permis de conduire, la formation BAFA et la bourse au départ, afin de mieux répondre aux besoins du public de 16 à 25 ans,

CONSIDERANT la mise en place du PASS ENGAGEMENT répondant à ces attentes,

Sa Commission Jeunesse, Sport, Culture et Evènementiel entendue,

Après en avoir délibéré,

ADOPTE

33 Voix Pour, 2 Abstentions

SEANCE DU 06/02/2024

OBJET : MISE EN PLACE DU PASS ENGAGEMENT POUR LE POINT INFORMATION JEUNESSE

ARTICLE 1 : ABROGE la délibération n°16.77/DV du 23/09/2016 relative à l'aide au permis de conduire susvisée.

ARTICLE 2 : APPROUVE le dispositif du Pass'Engagement annexé à la présente et constitué des pièces suivantes :

- Le projet du Pass'Engagement
- Le dossier de candidature ainsi que le règlement intérieur
- La convention d'activité d'intérêt général
- Le certificat d'activité d'intérêt général

ARTICLE 3 : AUTORISE Monsieur le Maire à attribuer les aides aux bénéficiaires sous réserve des heures effectuées au titre d'une activité d'intérêt général, à savoir :

Aide au permis de conduire 17/25 ans :

- 10 heures d'activité d'intérêt général pour une aide de 100 €
- 20 heures d'activité d'intérêt général pour une aide de 200 €
- 30 heures d'activité d'intérêt général pour une aide de 300 €
- 40 heures d'activité d'intérêt général pour une aide de 400 €

Aide au BAFA (Session approfondissement) 16/25 ans :

- 10 heures d'activité d'intérêt général pour une aide de 100 €

Aide étudiante à l'achat de matériels professionnels 16/25 ans :

- 10 heures d'activité d'intérêt général pour une aide de 100 €

Bourse au départ 18/25 ans :

Projet humanitaire : 300 € sur présentation d'un dossier détaillé du projet et d'une restitution du séjour.

ARTICLE 4 : DIT que la contrepartie des heures d'activité d'intérêt général pour chaque jeune bénéficiaire de l'aide est prévue au sein d'un service municipal ou d'une association Brunoyenne reconnue d'utilité publique.

ARTICLE 5 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer le projet du PASS ENGAGEMENT et tous les documents afférents.

ARTICLE 6 : DIT que les dépenses sont inscrites au Budget communal.

ARTICLE 7 : DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et notification.

SEANCE DU 06/02/2024

OBJET : MISE EN PLACE DU PASS ENGAGEMENT POUR LE POINT INFORMATION JEUNESSE

Et ont signé les membres présents,

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Brunoy, le 07/02/2024

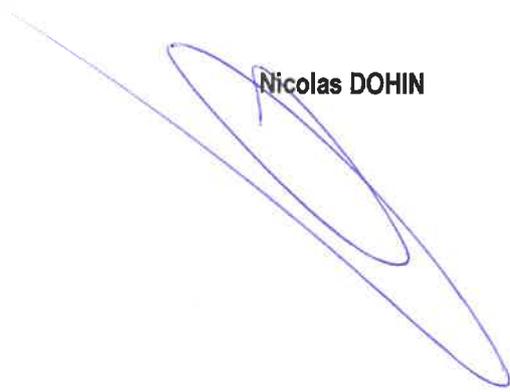
**Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine**



Bruno GALLIER

Le Secrétaire de séance

Nicolas DOHIN



Acte publié sur le site de la Ville le : 08/02/2024

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 24.017/V

Objet de l'acte : MISE EN PLACE DU PASS ENGAGEMENT POUR LE POINT INFORMATION
JEUNESSE

Thème Préfecture : 7 - Finances locales / 5 - Subventions

Transaction Préfecture : 091-219101144-20240206-BRU_DE_23376_1-DE

Date de l'acte : 06/02/2024

Identifiant unique de l'acte : BRU_DE_23376_1

Date de réception en Préfecture : 08 février 2024